

## Repères de progressivité en histoire des arts : mode d'emploi

### Pourquoi des repères de progressivité à partir d'une œuvre précise ?

Parce que, dit le programme, « l'expérience esthétique et l'étude des œuvres sont à la source de la démarche pédagogique ». Parce qu'on peut parfaitement étudier une même œuvre aux différents niveaux d'un même cycle, mais pas selon les mêmes perspectives ni avec les mêmes attendus.

Les huit tableaux proposés partent chacun d'une œuvre rattachée directement à une des huit thématiques du programme d'histoire des arts au cycle 4. Ces œuvres appartiennent à des domaines artistiques et des périodes diverses mais peuvent être abordées dans différentes disciplines et à n'importe quel niveau.

### S'agit-il de travailler sur la même œuvre d'année en année ?

Sûrement pas, car aucun enseignement n'a pour but le ressassement. L'histoire des arts doit donner à tous les élèves une culture diversifiée. On ira donc chercher dans chacun des huit tableaux un exemple donné pour un niveau donné.

Bien entendu, le professeur s'appuiera sur les notions acquises l'année précédente et en tirera parti pour aborder d'autres œuvres avec des objectifs nouveaux.

En effet, on peut aborder n'importe quelle œuvre avec des élèves de n'importe quel niveau : même des œuvres réputées complexes ou difficiles. Mais il ne faut pas prétendre tout en dire ni les épuiser. L'apprentissage de la description et de l'analyse se fait selon un niveau de vocabulaire et de questionnement adapté au niveau de l'élève.

## Comment se servir des tableaux ?

Chaque tableau, pour un niveau donné, propose trois entrées :

- un **lexique**, avec des notions à aborder et, en italiques, un vocabulaire à maîtriser en fin d'année par l'élève ;
- une **problématique** autour de laquelle sont organisés des champs de savoir artistiques et historiques, le lien entre fréquentation des œuvres et appropriation des connaissances étant l'apport principal de l'histoire des arts au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève ;
- des **œuvres connexes** de divers domaines, dans une démarche comparative encouragée par le programme et en fonction du questionnement proposé.

Le professeur dispose ainsi d'un matériau et de références pour chaque niveau. La méthode est transposable pour d'autres œuvres de son choix.

## Pourquoi ne pas avoir relié les œuvres à des compétences disciplinaires ?

L'enseignement de l'histoire des arts est partagé entre les disciplines (principalement arts plastiques et éducation musicale, français, histoire et langues) mais les programmes lui assignent une dimension propre dans la construction de la culture de l'élève.

Aussi les compétences du programme d'histoire des arts et les attendus de fin de cycle sont-ils au confluent de plusieurs compétences disciplinaires et contribuent à construire les compétences du socle commun.

## Dois-je impérativement travailler de manière coordonnée avec d'autres disciplines ?

Le travail interdisciplinaire reste privilégié en histoire des arts ; il se situera principalement dans le cadre des EPI : « Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires offrent un cadre particulièrement propice au travail collectif autour d'objets communs en lien avec les thématiques d'histoire des arts ».

Pour autant, le professeur a non seulement la latitude mais même le devoir de faire de l'histoire des arts dans sa propre discipline, et notamment, dit le programme, « dans le cadre :

- des enseignements des arts plastiques et d'éducation musicale ;
- de l'histoire et de la géographie, non comme illustration ou documentation de faits historiques mais comme une dimension d'histoire et de géographie culturelles, par l'étude périodisée des circulations, des techniques, des sensibilités et des modes de vie ;
- du français, en s'appuyant notamment sur l'étude de grands textes littéraires, poétiques, critiques et dramatiques, de l'Antiquité à la période contemporaine, avec leurs transpositions cinématographiques ou leur mise en spectacle ;
- des langues vivantes, dont elle enrichit à la fois la dimension culturelle et le lexique de la description, des couleurs, des formes, des techniques et des émotions. »

Le programme d'histoire des arts propose à l'enseignant des axes thématiques et des démarches pédagogiques exploitables dans plusieurs disciplines et dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), ainsi que des liens avec les divers EPI.

Les tableaux de repères de progressivité lui offrent des exemples, pour chaque niveau, d'objets d'études avec leurs attendus et leurs questionnements, dans une perspective interdisciplinaire.

Télécharger le document

« [compétences attendues en histoire des arts au cycle 4](#) »



Retrouvez Éduscol sur



## Pourquoi les œuvres proposées ne s'inscrivent-elles pas automatiquement dans la chronologie du programme d'histoire ?

L'arrêté de 2008 organisait naguère l'enseignement de l'histoire des arts selon une chronologie qui suivait le programme d'histoire, ce qui pouvait amener, plutôt que de l'histoire des arts, à faire de l'histoire par les arts. Aujourd'hui, le programme du cycle 4 propose des thématiques transversales, à l'appui desquelles est proposée une période de référence, avec des suggestions d'objets d'étude et de réflexion. Les périodes se chevauchent, car la thématique est première. Toutefois, les points de rencontre entre thèmes du programme d'histoire et thématiques du programme d'histoire des arts sont très nombreux à chacun des trois niveaux. Par exemple « L'art au temps des Lumières et des révolutions 1750-1850 » en histoire des arts / « Le XVIII<sup>e</sup> siècle. Expansions, Lumières et révolutions » en histoire (classe de quatrième) ; ou bien : « Formes et circulations artistiques IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. en histoire des arts / « Chrétienté et islam (VI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) des mondes en contact » en histoire (classe de cinquième).

### RAPPEL DU PROGRAMME D'HISTOIRE :

« Les équipes de professeurs d'histoire et de géographie puisent également dans les thématiques d'histoire des arts pour nourrir leur enseignement ; la connexion est réalisable à partir de toutes les entrées du programme d'histoire, mais aussi à partir de celles de géographie. Ce travail contribue à rendre les élèves sensibles au statut particulier de l'œuvre d'art. Liée au particulier comme à l'universel, la production artistique leur donne accès aux faits et, plus encore, aux cultures du passé ; cette découverte les aide à relier la production artistique passée à celle d'aujourd'hui. Pour rapprocher ce patrimoine culturel de leur propre culture, les élèves apprennent à identifier les formes, les matériaux et les expressions artistiques, et à les associer à des usages pour leur donner un sens. »

Le professeur d'histoire conserve, en effet, un programme organisé chronologiquement ; mais il ne lui est nullement déconseillé d'aborder des œuvres de différentes époques à tout moment de son programme, selon la problématique choisie et la démarche pédagogique recherchée. Par exemple, l'étude d'œuvres antiques ne s'arrête pas au cycle 3 : l'étude de la réécriture d'Antigone par J. Anouilh doit permettre aux élèves étudiant la Résistance en classe de troisième d'aborder le thème 1 du programme d'histoire des arts, de même que les élèves de sixième qui abordent l'Antiquité gagneront à prendre conscience de la postérité des mythes (par ex. pour étudier le « recours au passé » dans « l'art au temps des Lumières et des révolutions 1750-1850 », th. 5).

Loin d'affaiblir la construction de repères chronologiques, la comparaison diachronique entre quelques œuvres choisies autour d'une même problématique contribuera, par la différence évidente des langages artistiques, à asseoir chez l'élève la conscience de la chronologie bien mieux que ne le ferait une simple étude synchronique.

Retrouvez Éduscol sur



## Un exemple précis sur trois niveaux ?

Une œuvre devenue iconique comme *Les Femmes d'Alger* de Picasso, bien que datée de 1907, peut être abordée par le professeur d'histoire :

- en classe de cinquième en la comparant avec une œuvre de la Renaissance pour comprendre la notion de rupture (étude des bouleversements culturels que connaît l'Europe de la Renaissance dans le thème 3 du programme d'histoire de cycle 4) ;
- en classe de quatrième, le même tableau peut aussi être étudié sous l'angle des références extra-occidentales au temps de la colonisation (conquêtes et sociétés coloniales dans le thème 2 du programme d'histoire de cycle 4) ;
- en classe de troisième, en rapport avec d'autres œuvres de Picasso, notamment *Guernica*, Pablo Picasso pouvant servir de fil rouge au programme d'histoire (« démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres » dans le thème 1 du programme d'histoire de cycle 4).

À un niveau ou à l'autre, une telle étude, qui s'appuiera sur des débats en classe, nourrit les compétences disciplinaires tout en amenant l'élève à réfléchir sur la distance entre intention, production et réception et, partant, sur la relativité des réceptions et de son propre goût, ce qui relève tout autant de l'histoire des arts que de l'enseignement moral et civique.

## Les élèves pourront-ils présenter une ou plusieurs œuvres issues de ces tableaux pour l'épreuve orale du DNB ?

La nouvelle épreuve orale du DNB peut prendre appui sur un projet mené dans le cadre des EPI, ou bien sur l'un des parcours. Le PEAC en fait partie, au point de départ duquel sont les enseignements artistiques, notamment l'histoire des arts.

Le référentiel du PEAC mentionne que « l'enseignement obligatoire de l'histoire des arts, qui ne se confond pas avec le parcours d'éducation artistique et culturelle, contribue à la culture artistique des élèves en investissant particulièrement les champs des connaissances et des rencontres, en résonance avec leurs pratiques ». De son côté, le programme d'histoire des arts rappelle : « L'histoire des arts contribue au parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves et concourt aux objectifs de formation fixés par le référentiel de ce parcours. Des partenariats, en particulier avec des structures muséales et patrimoniales, permettent aux élèves de rencontrer des acteurs des métiers d'art et de la culture et de fréquenter des lieux de culture (conservation, production, diffusion). Ces partenariats facilitent l'élaboration de projets inscrits dans le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves. » Il ajoute que « les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires offrent un cadre particulièrement propice au travail collectif autour d'objets communs en lien avec les thématiques d'histoire des arts. »

Nourris de l'expérience acquise entre 2010 et 2016 et renouvelés par la réforme, les projets et objets d'étude en histoire des arts restent donc des supports bienvenus pour l'épreuve orale du DNB.

Retrouvez Éduscol sur

